



LYCEE MARIE-CURIE

RUE GEORGES LEDORMEUR BP 9301

65930 TARBES CEDEX 9

<https://marie-curie.entmip.fr>

0650026a@ac-toulouse.fr

05 62 44 56 56

Secrétariat de l'enseignement technologique et du supérieur :

05 62 44 56 58

INFORMATIONS GENERALES

2023/2024

RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions pour le restaurant scolaire sont possibles pour les étudiants, différents forfaits sont disponibles (voir fiche intendance). Vous avez également la possibilité de déjeuner « au ticket ». Le coût d'un repas au ticket pour un étudiant est de **4,00 €**.

Pour les étudiants qui pourraient être en difficulté financière, des aides à la restauration sont possibles. Ces aides peuvent aller jusqu'à la moitié de la créance. Afin de bénéficier de ces aides, vous pourrez vous adresser à Monsieur Fourcade (service intendance).

Vos identifiants et le mode opératoire concernant le télépaiement vous seront communiqués par le service Intendance en tout début d'année scolaire

En attendant d'avoir les éléments relatifs au télépaiement, les repas consommés seront exceptionnellement avancés durant cette courte période transitoire et devront être impérativement régularisés dès obtention des identifiants. Par la suite, il conviendra de veiller à toujours avoir assez de crédit sur son compte de restauration.

Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire 2023/2024
sera à remettre à la rentrée à la Vie Scolaire de l'enseignement supérieur.

CARTE JEUNE RÉGION OCCITANIE

Cette carte, gratuite et **obligatoire**, est à demander en ligne à partir du lundi 07 juin 2021 en se connectant sur le site internet dédié : www.cartejeune.laregion.fr

Vous recevrez alors votre carte jeune région avant la rentrée directement à votre domicile par voie postale.

Attention : il est impératif que chaque étudiant ait sa carte jeune région sur lui en permanence, et ce dès le jour de la rentrée.

En effet, elle est **indispensable** pour :

- accéder à l'établissement (entrées et sorties) ;
- déjeuner au restaurant scolaire (sous réserve d'un crédit suffisant).

ETUDIANTS BOURSIERS

Une boîte de dépôt prévue à cet effet sera mise à disposition dans le hall d'entrée de l'administration dès mi-septembre afin d'y déposer votre notification ainsi qu'un RIB pour déclencher le versement de votre bourse.

Pour tout renseignement relatif à votre demande de bourse, vous pouvez contacter **Mme LAURENT-BARREAU** auprès du secrétariat élève.
